

ANTICIPER LE DECES DU CHEF D'ENTREPRISE

Acquérir les bons réflexes pour anticiper, optimiser ou agir en cas de décès.

Durée: 7.00 heures (jours)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Experts comptables
- Notaires
- Avocats

Prérequis

- Connaissance de l'entreprise : droit des sociétés, droit commercial, fiscalité

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir détecter les situations pour lesquelles le décès génèrerait des risques forts
- Connaître les règles applicables en cas de décès du chef d'entreprise
- Connaître les leviers et outils d'anticipation

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Préambule : Régimes matrimoniaux : impacts sur la propriété de l'entreprise
- Succession et entreprise - Rappel des règles successorales
 - Héritiers
 - Réserve
 - Partage
- Moyen d'attribution de l'entreprise à des personnes déterminées
 - Legs
 - Agrément
 - Pacte d'associés
 - Holding
 - Mandat à effet posthume
- Gouvernance
- Fiscalité de la transmission gratuite de l'entreprise : Dutreil
- Financement de la reprise entre associés (prévoyance croisées associés ou homme clé)
- Anticipation de la transmission : la donation de l'entreprise
 - Brève présentation des règles sur les donations (forme, rapport)
 - Moyen d'attribution de l'entreprise à des personnes déterminées (donation, holding)

ORGANISATION

OLIFAN FORMATION

609 ROUTE DE LA ROQUETTE

06250MOUGINS

Email: formation@olifangroup.com

Tel: 02 32 62 10 94



ENGAGÉS POUR VOTRE PATRIMOINE

Formateur

Florent BELON

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questionnaire d'évaluation des acquis
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.